

Nous savons tous que des millions de dollars ont été investis dans cette vaste opération de consultation populaire qui devait permettre à la population de faire connaître son point de vue au gouvernement sur la question de la souveraineté du Québec.

Avec l'annonce faite hier par le chef péquiste, une semaine avant le dépôt du rapport de la Commission nationale, force nous est de constater que pour le gouvernement péquiste et leurs amis du Bloc, la stratégie compte bien plus que l'opinion des Québécoises et des Québécois.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Dans son rapport déposé hier, le Conseil national du bien-être social constate que la pauvreté a continué de progresser au Canada, en 1993, et particulièrement au Québec où 20,7 p. 100 de la population vit sous le seuil de la pauvreté.

Étant donné l'aggravation du problème de la pauvreté, comment le gouvernement peut-il nous expliquer qu'il n'ait mis en place aucune mesure de création d'emplois et qu'il ait même réduit ses efforts dans le programme d'infrastructure qui constituait sa seule initiative en matière de création d'emplois depuis qu'ils sont au pouvoir?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je crois qu'il est très important que tous les députés reconnaissent la gravité de la situation, comme le souligne le Conseil national du bien-être dans son rapport.

Le problème de la pauvreté dans notre pays est un problème que nous devons tous prendre très au sérieux. Le plus important, c'est de s'assurer que nous créons au Canada un climat propice à la création d'emplois. Un des moyens les plus efficaces d'enrayer la pauvreté est encore de donner aux gens la chance de travailler.

Au cours de la dernière année, nous avons créé plus de 450 000 emplois dans notre pays. Nous avons eu le taux de croissance de l'emploi le plus élevé de tous les pays industrialisés. Les chiffres utilisés par le Conseil national du bien-être s'arrêtent à l'année 1993. Nous espérons que les progrès importants réalisés sur le plan de la création d'emplois au cours de la dernière année tendront à améliorer la situation, mais ce n'est certainement pas une raison pour que nous nous assoyions sur nos lauriers.

Il nous faut redoubler d'efforts pour redonner des emplois aux Canadiens, pour investir davantage dans les programmes et les initiatives qui donneront vraiment aux gens la chance d'améliorer leur sort. J'espère pouvoir compter sur la collaboration du

député et de son parti pendant cette période où nous essayons de réformer notre système social pour atteindre ce but.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, nous avons offert à maintes reprises, à maintes occasions notre coopération au gouvernement pour créer des emplois. Toutes nos suggestions ont été repoussées du revers de la main.

Comment le gouvernement peut-il prétendre agir pour la création d'emplois quand il refuse de mettre en place une véritable stratégie de reconversion de l'industrie militaire, quand il refuse de venir en aide aux chantiers de la MIL Davie et quand il décide de maintenir une politique monétaire qui est obsédée par la lutte à l'inflation plutôt que par la création d'emplois?

Le ministre prétendra-t-il que le laisser-faire du gouvernement contribuera à créer des emplois?

• (1420)

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, le député sait très bien que la plupart des emplois dans notre pays doivent être créés par le secteur privé.

Si nous sommes dans une situation où les taux d'intérêt montent à un rythme inacceptable ou encore où les mouvements de capitaux internationaux deviennent instables, ce qui nous met dans une position de vulnérabilité, nous serons incapables de stimuler la création d'emplois.

C'est pourquoi, dans notre budget, nous avons essayé d'assainir la situation financière du Canada afin d'être moins vulnérables aux mouvements de capitaux internationaux, de pouvoir stabiliser les taux d'intérêt et d'établir un cadre qui permet au secteur privé de créer des emplois.

Nous croyons aussi que, parallèlement à cela, nous devons nous attaquer très sérieusement à ce que nous appelons le déficit humain, c'est-à-dire voir à ce que les gens aient davantage de possibilités d'améliorer leurs compétences et de participer à des programmes d'emploi au lieu de simplement dépendre des programmes de prestations.

C'est là le but des propositions de réforme que le comité de la Chambre des communes a étudiées et des recommandations que nous examinons actuellement en vue de prendre dès cette année des mesures concrètes à cet égard.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, ce vibrant plaidoyer pour l'entreprise privée en vertu de la création d'emplois ne cache-t-il pas, de la part du ministre, une incapacité d'intervenir comme gouvernement pour aider les sans-emploi?

Le ministre reconnaîtra-t-il que le triste portrait du Québec, où près de 21 p. 100 des Québécois vivent maintenant sous le seuil de la pauvreté, le plus haut taux au Canada, je vous le rappelle, est l'héritage du fédéralisme et la preuve accablante de l'échec du régime qui est incapable, mais absolument incapable, de contribuer au développement économique du Québec et impuissant devant l'aggravation de la pauvreté au Québec?